ENVIRONNEMENT

Les aménagements des cours d'eau sont prévus jusqu'en 2024

ARGONNE L'assemblée générale du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure (Smavas) était l'occasion de revenir sur les chantiers passés, présents ou à venir menés sur plusieurs cours d'eau à Sainte-Ménehould et les villages alentour.

L'ESSENTIEL

- **L'assemblée générale** du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure (Smavas) avait lieu mercredi, salle de la cité Valmy, à Sainte-Ménehould.
- **Des travaux** ont déjà été effectués sur différents cours d'eau du secteur, et d'autres se poursuivent.

DE NOTRE CORRESPONDANTE
CATHERINE PAQUET

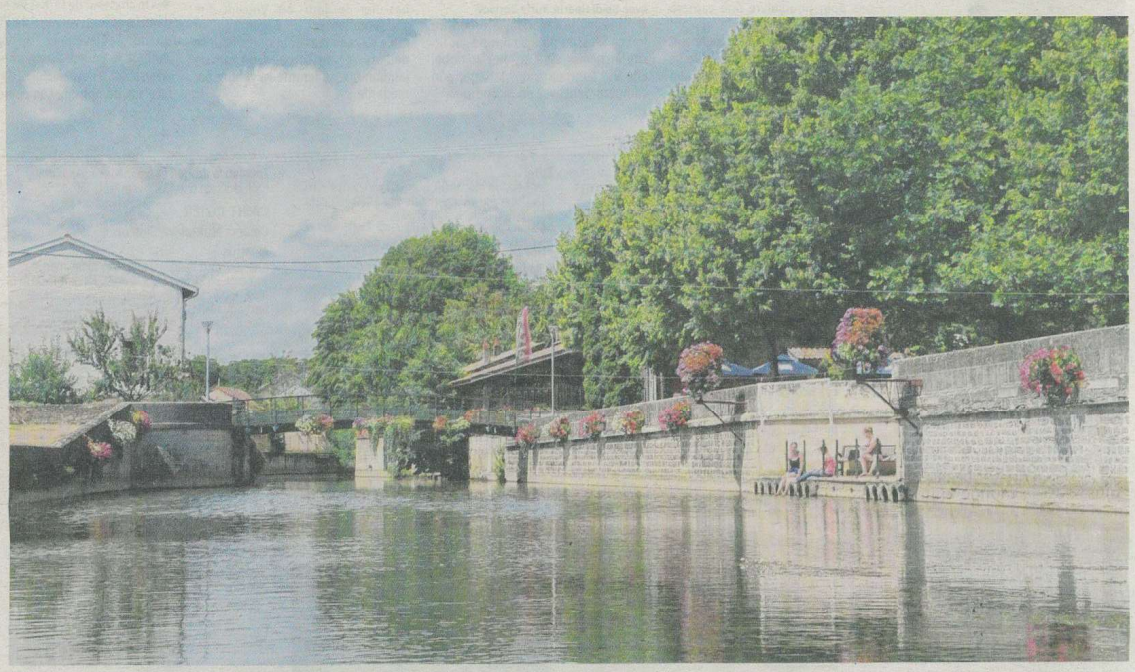

L'Aisne traverse Sainte-Ménehould au niveau du jard. Archives

Un épisode s'achève, un autre se dessine. Les aménagements de l'Auve et de l'Yèvre se terminent cette année mais d'autres travaux se profilent déjà. Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure (Smavas), poursuit son programme d'entretien pluriannuel et, à ce titre, prévoit un certain nombre de travaux à l'horizon 2024.

168 000

C'est, en euros, le montant des différents travaux d'entretien prévus de 2022 à 2024, notamment sur l'Aisne et la Biesme

Dans le cadre du programme de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique de l'Auve et de l'Yèvre, le Smavas a dressé mercredi soir le bilan des travaux menés en 2021 sur quatre sites, concernant principalement huit ouvrages, dont deux sur l'Auve et six sur l'Yèvre. Les chantiers sont presque tous aboutis, seul celui du moulin de Dampierre-le-Château se poursuit encore.

« Au final, après travaux, en termes de continuité écologique, on aura 100 % du linéaire sur l'Yèvre qui sera rétabli et on aura 85 % du linéaire de l'Auve », assure Gauvin Demaux, technicien rivière de la structure.

La suite s'envisage sur les trois prochaines années et commence par cibler l'entretien de la Biesme et du ruisseau de Beauchamp, sur un total de 29 kilomètres. L'Aisne sera à son tour concernée en 2023 sur quinze kilomètres, de la limite 55/51 à la confluence avec l'Hardillon puis en 2024, de sa source à la limite 55/51.

UNE ÉTUDE SUR LE MOULIN DE VIENNE-LE-CHÂTEAU

Au total, 70 kilomètres bénéficieront donc de ce programme revigorant. Si on parle chiffres, le montant prévisionnel de cet entretien 2022-2024, basé sur un prix estimatif de 2,40 euros TTC du mètre linéaire, s'élève à 168 000 euros, auxquels s'ajoutent 15 000 euros pour l'assistance technique départementale. La facture devrait se partager entre les subventions demandées à l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), ainsi que les conseils départementaux de la Marne et de la Meuse, et le Smavas.

Par ailleurs, une étude géotechnique concerne le moulin de Vienne-le-Château, dans le cadre d'effacement des seuils du site. Cela devrait permettre d'établir un diagnostic de fondation et de formuler des propositions d'aménagement. Le montant de l'intervention s'envisage à 12 000 euros, financés par l'AESN et le Smavas.